
TAXE D'APPRENTISSAGE 2022 - ÉCOLES DU CHRU

COUPON À ENVOYER AVEC VOTRE CHÈQUE

Date limite
de versement :
31 mai 2022

> Raison sociale :

Siret :

Adresse postale :

Effectif :

> **Responsable taxe d'apprentissage**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

> Règlement par chèque (à l'ordre du Trésor Public) n°:

D'un montant de :

MERCI DE NOUS INDIQUER LE BÉNÉFICIAIRE CHOISI :

IFA : Institut de Formation d'Ambulancier

IFAS : Institut de Formation d'Aide-Soignant

IFCS : Institut de Formation de Cadre de Santé

IADE : Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat

IBODE : Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat

IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers

IFMEM : Institut de Formation de Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale

CFPPH : Centre de Formation de Préparateurs en Pharmacie Hospitalière

IRFTLM : Institut Régional de Formation de Techniciens de Laboratoire Médical